

DISCOURS DU PREMIER MINISTRE
A L'OCCASION DU DINER OFFERT EN L'HONNEUR
DU COMITE D'ACTION POUR L'EUROPE

Lundi 18 janvier 1988
20 h 30

Monsieur le Président du Comité d'Action pour l'Europe,
Messieurs les Présidents,
Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de vous dire à quel point je suis heureux que nous soyons réunis, ce soir, à Paris. Je remercie très vivement les nombreuses et éminentes personnalités qui m'ont fait l'honneur d'accepter cette invitation.

Je souhaiterais rendre tout particulièrement hommage à Monsieur le Président Karl CARSTENS dont la haute expérience à la tête de la République Fédérale d'Allemagne, qu'il a présidée de 1979 à 1984, porte au plus haut niveau le prestige de votre mouvement qu'il a d'ailleurs relancé en 1985 ; je voudrais également saluer la présence de Monsieur Max KOHNSTAMM, qui, depuis 1945, travaille sans relâche, à divers titres, au service de la construction européenne. Parmi les participants français, je souhaite remercier très vivement Monsieur le Président du Sénat, Alain POHER, militant européen de toujours. Je salue enfin l'action déterminée et confiante de Monsieur Jacques CHABAN-DIOLAS, Président de l'Assemblée Nationale, qui est à l'origine de notre réunion.

* *
*

L'Europe se trouve aujourd'hui à une période difficile et décisive de son histoire contemporaine.

Chacun connaît ses faiblesses dans la compétition économique très dure que nous connaissons. Pauvre en matières premières, elle s'est laissée quelque peu devancée dans la course au progrès technologique par les Etats-Unis et le Japon.

Mais l'Europe dispose heureusement d'avantages considérables. Sa dimension, sa population, le dynamisme de ses hommes et de ses entreprises, son potentiel de recherche, qui demeure le plus élevé du monde, ses réserves de productivité et d'innovation, la rendent tout à fait capable de rivaliser avec l'Amérique et avec le Pacifique, et de devenir ainsi le troisième pôle de l'économie mondiale.

Mais pour y parvenir, nous devons relever avec succès le défi de 1992. Pour l'Europe, comme pour la France, le marché unique est une nécessité. C'est lui seul qui permettra de créer le vaste espace de liberté, d'initiative et de solidarité que la France appelle de ses voeux et je sais que c'est le sentiment qui vous anime également.

Pour qu'elle puisse consacrer toute son énergie à cette ambition porteuse d'espoir, l'Europe doit également régler un certain nombre de problèmes, au premier rang desquels figurent les problèmes monétaires et financiers qui récemment encore, ont traumatisé notre Continent et d'ailleurs le reste de la Communauté Internationale.

C'est dans cet esprit que la France vient, quant à elle, de présenter un mémorandum à Bruxelles, pour essayer de progresser, vers un approfondissement d'une monnaie qui soit un véritable instrument d'échanges européens et régulés, sur le plan européen.

Nous avons connu un échec à Copenhague, c'est fâcheux. Je voudrais souligner que ce n'est pas tout de même un événement de l'ampleur que la presse internationale a prétendu définir, quelques semaines avant l'Union de l'Europe Occidentale. J'en dirai à nouveau un mot : arrêter la charte des principes de la Défense Commune européenne, qui était un pas considérable en avant et dans la bonne direction. Quelques jours après, nous avons pu signer "l'Europe des Transports Aériens". Mais enfin, c'était tout de même un échec et nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour essayer de relever ce défi. Alors du prochain Conseil qui doit se tenir à Bruxelles, sous la présidence allemande, qui travaille activement dans ce domaine, nous souhaitons ardemment sortir de cette impasse et réussir un accord qui soit conforme aux exigences de la poursuite de notre construction européenne et nous pensons que le succès est à notre portée et que les conditions en sont remplies si chacun y met un minimum de bonne volonté.

Cela suppose que quelques principes de la politique agricole commune et la continuité de son financement d'abord, doivent être

préservés, car sans une agriculture forte, moderne et dynamique, exportatrice, l'Europe, perdrait l'un de ses atouts irremplaçables.

De même, la Communauté doit disposer d'autre part de ressources financières stables et suffisantes, dont le niveau demeure compatible avec les exigences de rigueur financière qui s'imposent à tous les pays de la Communauté pour sortir d'une période où, incontestablement, nous avons eu tous tendance à dépenser plus que nous ne gagnons, ce qui explique, d'ailleurs, pour une part les difficultés que nous connaissons sur le plan économique.

Une solidarité accrue, enfin, doit se manifester à l'égard des Etats et des régions les moins prospères, pour que ceux-ci abordent l'échéance de 1992 sans crainte de devenir les laissés-pour-compte de la construction européenne. Nous sommes tout à fait favorables à ce renforcement, que les experts appellent, je crois, la cohésion, M. DELORS.

C'est à ces conditions que l'Europe pourra franchir avec succès l'étape décisive qui s'annonce et redevenir dans le monde le foyer de progrès et de générosité qu'elle a vocation à être du fait de son histoire. Par ses initiatives et ses positions, soyez-en assurés, la France entend donner à la Communauté, les moyens de réussir.

* * *

Monsieur le Président,

Vos travaux vous ont conduits à apporter une contribution originale au grand débat sur la sécurité de l'Europe.

J'avais moi-même, le 2 décembre 1986, devant l'Assemblée Parlementaire de l'Union Européenne Occidentale, appelé les Européens à affirmer davantage leur identité dans le domaine de la Défense. Je suis heureux que l'accord intervenu à La Haye sur la Charte de l'UEO ait démontré que mes convictions étaient partagées par tous les partenaires de la France.

C'est en effet de la volonté collective des Européens, d'exercer leur responsabilité, que résultera leur capacité d'être entendus dans le monde.

Pour la France, la coopération européenne dans le domaine de la Défense, a la chance de s'appuyer sur un réseau intense de relations bilatérales, l'un étant évidemment pas exclusif de l'autre.

Le 22 janvier prochain, nous célébrerons à Paris le 25ème anniversaire du Traité de Coopération, par lequel le Général de GAULLE et le Chancelier ADENAUER scellèrent la réconciliation historique des Allemands et des Français.

Ces manifestations ne marqueront pas seulement l'acquis d'un quart de siècle de coopération entre Bonn et Paris, elles verront aussi la création d'un conseil de sécurité et de défense franco-allemand et la mise en place d'une brigade mixte. Ces décisions certes symboliques pour une part, auraient été tout à fait inconcevables, il y a quelques années, elles apparaissent maintenant normales, elles sont porteuses d'engagements irréversibles et ouvrent la voie à la formation de "l'espace stratégique commun" que le Général de GAULLE évoquait dès 1963.

8830003 G10

6

Mais la relation franco-allemande, privilégiée par l'histoire, n'est évidemment pas une fin en soi. Elle doit s'accompagner du renforcement de notre coopération avec tous nos partenaires européens.

Je pense d'abord à la Grande-Bretagne, avec laquelle je souhaite que le dialogue engagé depuis plusieurs mois, prenne une nouvelle dimension, car je crois nécessaire que les deux puissances nucléaires européennes définissent, en tant que telles, la contribution qu'elles peuvent apporter ensemble à la sécurité de notre continent.

Je pense aussi à l'Italie et à l'Espagne, avec lesquelles nous avons engagé une coopération politique et militaire fructueuse qui peut trouver un champ d'action privilégié en Méditerranée.

Réjouissons-nous, enfin, de la coopération qui s'est engagée dans le domaine politique et militaire avec les pays du Bénélux et, en particulier, avec les Pays-Bas, qui assurent actuellement la présidence de l'UEO et qui ont joué un rôle important dans cette révolution tranquille, mais qui fut une révolution culturelle au sein de l'Union de l'Europe Occidentale et qui a conduit à la signature de cet accord, de cette charte, des principes de la défense commune européenne.

Toutes ces actions, est-il besoin de le dire, auront pour effet de conforter l'Alliance Atlantique qui demeure la base de la sécurité en Europe, grâce au couplage qu'elle instaure avec les Etats-Unis.

Mais chacun a conscience du fait que l'Alliance Atlantique ne peut être forte si l'Europe est faible. Je me réjouis que cette vérité soit aujourd'hui reconnue par tous, à commencer par les Américains eux-mêmes.

Pour la France, comme pour ses alliés, la question essentielle, posée aujourd'hui par l'accord sur les forces nucléaires intermédiaires, porte sur la conception même de la dissuasion en Europe.

8830003 G11

7

Tout le monde semble s'accorder aujourd'hui pour reconnaître qu'il faut privilégier les moyens de la dissuasion, c'est à dire, comme le permettaient les Pershing II, ceux qui peuvent frapper le territoire de l'agresseur éventuel par rapport à ceux d'une bataille nucléaire qui ravagerait le sol que l'on cherche à défendre.

La France se réjouit d'un mouvement qui traduit un rapprochement entre la conception de la dissuasion qu'elle a toujours défendue et celle de ses alliés. Elle ne peut qu'y contribuer activement au sein de l'Alliance Atlantique, dès lors que l'évolution de ses propres moyens et qui se développera au profil de l'exécution de notre nouvelle loi de programme militaire comportant un effort important de modernisation de notre force nucléaire, lui permet d'affirmer davantage la dimension européenne de sa propre sécurité.

Dans cette perspective, les travaux de votre comité constituent un apport utile à l'action et à la réflexion. La notoriété et la compétence des membres qui le composent et, plus encore, le fait qu'ils représentent toutes les grandes familles politiques de nos démocraties, leur donneront un grand retentissement dans l'opinion et contribueront au développement de ce que j'ai appelé l'esprit européen de défense, et qui doit aujourd'hui, sans cesse, se renforcer.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Les vicissitudes que peut rencontrer la construction européenne ne doivent en aucun cas nous décourager, il n'y a pas de grande œuvre qui soit facile. Naturellement, il faut un effort pour obtenir un résultat.

Votre action témoigne de la force de l'espérance qui est le ferment de l'union européenne.

8830003 G12

8

Il vous appartient, il nous appartient, au niveau de nos responsabilités, de défendre l'acquis considérable des trente dernières années, et qui n'a pas été obtenu, sans bien et bien des difficultés. Tous ici, nous avons assumé à un moment ou à un autre, des responsabilités dans ce domaine, et nous savons à quel point il fut rude d'avancer dans bien des circonstances. Mais au total, lorsqu'on regarde en perspective les trente dernières années, on ne peut pas contester que nous avons beaucoup avancé. Et bien, il nous appartient maintenant de progresser. De continuer à progresser vers une Europe de plus en plus maîtresse de son destin. C'est bien le sens de la réflexion qui vous a animé et de l'apport qui est le vôtre à la réflexion générale. Je souhaite ardemment, pour ma part, qu'il soit pris en considération. Alors oui, tous ensemble, nous progresserons.